

Délibération n° 2014-26 du 16 octobre 2014 relative au protocole d'accord 2012-2014 du PLIE de Lys-Tourcoing

L'an deux-mille-quatorze, le seize octobre, à dix-huit heures trente, le Comité syndical d'Euralys Syndicat intercommunal s'est réuni en mairie de Bousbecque, salle du conseil, sous la présidence d'Alain Detournay.

Date de la convocation : 10 octobre 2014.

Nombre de membres en exercice : 13.

Présents votants (13) :

- Alexandre Beeuwsaert, 1^{er} délégué de Bousbecque ;
- Élodie Haquette, suppléante de Véronique Playoust-Garnier, 2^e déléguée de Bousbecque ;
- Alain Detournay, Président, 1^{er} délégué de Comines ;
- Jean-Claude Boutry, 2^e délégué de Comines ;
- Christophe Liénart, 1^{er} délégué de Deûlémont ;
- Emmanuel Wambre, 2^e délégué de Deûlémont ;
- Yvan Hennion, suppléant de François Dedryver, 2^e délégué d'Halluin ;
- Bernard Vincent, suppléant de Jacques Rémony, 1^{er} délégué de Linselles ;
- Samuel Vanderplancke, suppléant d'Yves Lefebvre, 2^e délégué de Linselles ;
- Jean-Jacques Veroone, 1^{er} délégué de Warneton ;
- Nicolas Déan, 2^e délégué de Warneton ;
- Jean-Gabriel Jacob, 1^{er} Vice-président, 1^{er} délégué de Wervicq-Sud ;
- Annie Deltour, 2^e déléguée de Wervicq-Sud.

Absents excusés donnant pouvoir (1) :

- Gustave Dassonville, 1^{er} délégué d'Halluin (à M. Hennion).

Présents non-votants (6) :

- Annie Bosquart, suppléante d'Alexandre Beeuwsaert, 1^{er} délégué de Bousbecque ;
- Martine Hoflack, suppléante d'Alain Detournay, 1^{er} délégué de Comines ;
- Pascal Legrand, suppléant de Jean-Claude Boutry, 2^e délégué de Comines ;
- Anne-Sophie Facon, suppléante d'Emmanuel Wambre, 2^e délégué de Deûlémont ;
- Cathy Lefebvre, suppléante d'Annie Deltour, 2^e déléguée de Wervicq-Sud ;
- Yvon Cornille, suppléant de Jean-Gabriel Jacob, 1^{er} délégué de Wervicq-Sud.

Absents excusés (4) :

- Véronique Playoust-Garnier, 2^e déléguée de Bousbecque ;
- François Dedryver, 2^e délégué d'Halluin ;
- Yves Lefebvre, 2^e délégué de Linselles.
- Jacques Rémony, 2^e Vice-président, 1^{er} délégué de Linselles.

PRÉFECTURE DU NORD

27 OCT. 2014

ARR-

Délibération n° 2014-26 du 16 octobre 2014 relative au protocole d'accord 2012-2014 du PLIE de Lys-Tourcoing

LE COMITÉ SYNDICAL,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de la Maison de l'emploi Lys-Tourcoing ;

Considérant qu'Euralys est membre constitutif obligatoire de la Maison de l'emploi Lys-Tourcoing ; que celle-ci a pour objet notamment d'être le support juridique de l'activité du Plan local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi (PLIE), qui a pour finalité de faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées du marché du travail ;

Considérant qu'un protocole d'accord conclu par l'État, Euralys, les communes de Tourcoing, Bondues, Mouvaux, Neuville-en-Ferrain et Roncq, la Région et la Maison de l'emploi détermine les objectifs, le fonctionnement, les modalités d'intervention et les moyens du PLIE de Lys-Tourcoing pour la période 2012-2014 ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE, à l'unanimité :

Article unique. — Monsieur le Président est autorisé à signer le protocole d'accord 2012-2014 du Plan local pour l'insertion et l'emploi de Lys-Tourcoing.

Transmis en préfecture le 23 OCT. 2014

Acte certifié exécutoire à dater de ce jour.



Pour extrait conforme

Le Président,

ALAIN DETOURNAY